



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3711

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Mions

objet : Parc de stationnement de la Magnaneraie - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Veron

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Brolquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguot, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

Conseil du 30 septembre 2019**Délibération n° 2019-3711**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Mions

objet : **Parc de stationnement de la Magnaneraie - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le projet d'aménagement du parc de stationnement de la Magnaneraie à Mions est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

La présente délibération concerne une demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme afin de prendre en charge l'acquisition du terrain support du parking de la Magnaneraie.

Cette opération a fait l'objet d'une individualisation partielle en 2017, pour permettre la prise en charge des études d'un montant de 25 000 € TTC (autorisation de programme études). Une individualisation complémentaire d'autorisation de programme a été approuvée par délibération du Conseil n° 2018-2883 du 9 juillet 2018 pour un montant de 325 000 € TTC pour la réalisation des travaux de parking effectués au 2^{ème} semestre 2018. Le foncier étant la propriété de la Commune de Mions, les travaux de la Métropole se sont engagés dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire, toujours active. Afin de régulariser le foncier, il est convenu que la Métropole acquiert ce tènement, support du parking.

II - Projet / Coût

La présente demande concerne une individualisation complémentaire d'autorisation de programme et s'élève à 156 425 € TTC en dépenses au budget principal.

Les dépenses à la charge du budget principal se décomposent de la manière suivante :

- l'acquisition du terrain, parcelle AY 233, d'une superficie de 2 047 m², à hauteur de 75 € le m², soit un coût de 153 525 €
- auquel se rajoutent 2 900 € de frais de notaire.

III - Planning

L'acte de vente définitif sera établi au cours du 1^{er} trimestre 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'acquisition du foncier, support du parc de stationnement de la Magnaneraie à Mions.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de la voirie pour un montant, en dépenses, de 156 425 € TTC à la charge du budget principal réparti selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 156 425 €, en dépenses, en 2019 sur l'opération n° 0P09O5405 ;

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 506 425 € TTC pour le budget principal en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.